

Une large alliance dit NON au durcissement dangereux de la loi Covid

Communiqué de presse

Kongresszentrum Kreuz, Berne, 12 octobre 2021

Le durcissement dangereux de la loi Covid, qui sera soumis au vote le 28 novembre prochain, conduira à la discrimination, à la surveillance de masse et à une vaccination forcée pour tous. Quiconque défend notre démocratie et s'oppose à la division des gens au sein de notre pays ne peut que voter NON aux mesures de durcissement de la loi Covid. C'est ce qu'ont affirmé les représentants de la campagne « NON à la loi Covid » aux médias aujourd'hui lors de leur conférence de presse de lancement de campagne.

NON à la surveillance de masse !

Josef Ender a été le premier à prendre la parole. Le porte-parole de l'Aktionsbündnis Urkantone et de la campagne « NON au durcissement dangereux de la loi Covid » a expliqué sans ambiguïté ce que défend le Comité NON à la loi Covid : pour la liberté et la responsabilité individuelle, contre la division et la discrimination. A cet égard, le traçage numérique des contacts qui sera introduit avec le projet de loi est un des motifs centraux pour s'y opposer. **Cette disposition permet à la Confédération de surveiller numériquement chaque personne en Suisse.**

Des quantités massives de données seront collectées. Josef Ender a surtout critiqué le fait qu'il n'est mentionné nulle part qui est autorisé à accéder à ces données. Le mot « **protection des données** » n'apparaît même pas dans la loi soumise au vote.

Le second point important concerne le pouvoir remis au Conseil fédéral, qui sera habilité à décider seul du renforcement ou de l'assouplissement des mesures. Josef Ender a déclaré : « Cette extension de pouvoir signifie un transfert de pouvoir du parlement et du peuple vers le gouvernement. C'est antidémocratique et dangereux. »

NON au mépris de la Constitution fédérale !

Sandro Meier, membre du comité des Amis de la Constitution et co-directeur de la campagne, a souligné l'importance de la Constitution fédérale et des principes selon lesquels tous les individus sont égaux devant la loi et que personne ne peut être discriminé. **L'exigence de présenter un certificat Covid constitue à cet égard une discrimination à l'égard de quelque 2 millions de Suisses et de Suisses.** Comme le Conseil fédéral se garde bien d'annoncer une vaccination obligatoire, il compte sur l'obligation du certificat Covid pour forcer la vaccination. Ainsi, il n'impose rien d'autre qu'une vaccination obligatoire qui ne dit pas son nom. En conclusion, Sandro Meier a qualifié la discrimination induit par le certificat Covid « d'anticonstitutionnelle, inutile et totalement répréhensible ».

NON à la division de la Suisse !

Michelle Cailler est la porte-parole de la campagne NON à la loi Covid en Suisse romande. Elle a rappelé qu'une grande partie de la population suisse s'oppose à la politique du Conseil fédéral. La 13 juin dernier, 40% des gens ont voté NON à la loi Covid. Dans la foulée, les signatures pour le référendum ont été collectées en un temps record. Michelle Cailler n'a pas été surprise de cette mobilisation populaire spectaculaire. Elle a considéré que la liberté individuelle et la protection des données étaient en danger avec le durcissement de la loi Covid. A cet égard, en raison du certificat Covid, les Suissesses et les Suisses seront surveillés à chaque instant. Elle a également indiqué que la division de la société induite par la loi Covid était très problématique, car il faudrait faire une distinction entre les « bons » et les « mauvais » citoyens.

NON à la discrimination contre les secondos !

Gzim Zymeri, représentant du mouvement de jeunes et d'étudiants MASS-VOLL ! qui ne cesse de croître, a fustigé l'alarmisme constant en Suisse, qui péjore particulièrement les plus jeunes. Il s'est dit également préoccupé par les certificats obligatoires dans les collèges et les universités. **Les jeunes sont exclus de l'enseignement ou contraints de se faire vacciner.** Il ne faut non plus pas oublier la gigantesque montagne de dettes qui sera laissée aux générations futures à la suite des mesures de confinement, parfois arbitraires.

Enfin, Gzim Zymeri a abordé la question **de la discrimination à l'encontre des personnes d'origines étrangères**, notamment ceux du Kosovo. Certains politiciens et médias les ont rendus responsables de l'engorgement des hôpitaux, ce qui, a-t-il rappelé, ne correspond plus à la Suisse démocratique, qui l'a autrefois accueilli à bras ouverts avec sa famille. Il est important de lutter contre ces discriminations, a dit Gzim Zymeri, et c'est pourquoi il a conclu son discours par un appel à tous les Secondos de Suisse : **« C'est pourquoi j'appelle tous les Secondos à s'engager activement pour les droits fondamentaux. Nous avons eu la chance de vivre jusqu'à maintenant dans une Suisse ouverte et libre. Rendons à la Suisse ce qu'elle mérite : la liberté ! »**

NON à la vaccination forcée !

En tant que dernier intervenant, **Daniel Trappitsch**, du Réseau Choix vaccinal, a présenté ses arguments contre le durcissement extrême de la loi Covid. Il a rappelé que si le Conseil fédéral tente d'obtenir – par la contrainte – un taux de vaccination plus élevé qu'il ne l'est, c'est qu'il **manque d'arguments.**

Au début de la crise, il était dit qu'il s'agissait de protéger les hôpitaux et le système de santé de la surcharge. Dans l'intervalle, le total des lits de soins intensifs ont été réduit en Suisse. Pour Daniel Trappitsch, cette politique manque totalement de crédibilité. Bien que les chiffres soient en baisse constante, le certificat Covid vise à durcir encore plus les mesures contraignantes. **Il appelle donc les Suissesses et les Suisses à faire un bon usage de leurs droits politiques et à mettre un grand « NON » dans les urnes le 28 novembre.**